

# Plan de conservation de la Laitue vivace (*Lactuca perennis*) 2020 - 2024



# Caractéristiques et statut du taxon

	Protection	Niveau de menace (catégorie UICN)
Europe (DHFF)	0	DD
France	0	LC
Alsace	0	CR
Lorraine	0	LC
Champagne-Ardenne	0	LC
Franche-Comté	0	LC
Bade-Wurtemberg	0	V (~NT)
Rhénanie-Palatinat	0	NE
Suisse	0	LC

#### Légende :

-○ : non protégé

-V: sur liste d'alerte

-CR : En danger critique / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée /

**NE** : Non évalué

#### Références :

-(Bilz *et al.,* 2011 ; UICN *et al.,* 2018 ; Vangendt *et al.,* 2014 ; Bonassi *et al.,* 2015 ; Bornand *et al.,* 2016 ; Breunig & Demuth., 1999 ; Röter-Flechtner & Simon, 2015 ; Ferrez, 2014 ; Amblard *et al.,* 2019).

# Biologie et écologie

La laitue vivace est une hémicryptophyte érigée, à ligules bleues ou violacées, rarement blanches, contrairement aux autres espèces du même genre à ligules jaunes. Les pelouses, parois et éboulis sur roche calcaire ou granitique, bien exposés, sur des sols secs et pauvres en éléments nutritifs mais riches en bases, constituent son habitat.

## Répartition

Cette espèce centre-et sud européenne, est dispersée dans une large partie de la France et plus fréquente dans les régions méridionales et méditerranéennes. En Alsace, sa présence se limite au piémont vosgien.

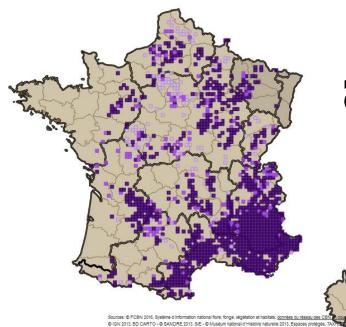


Figure 1 : Répartition de la Laitue vivace (Lactuca perennis) en France (FCBN, 2016).

# Bilan du Taxon en Alsace

#### Distribution

Historiquement, la Laitue vivace a toujours été assez rare en Alsace (Kirschleger 1836, 1870 ; Issler et al., 1982). Dans la bibliographie régionale, elle a été citée des régions naturelles des collines sous-vosgiennes septentrionales (Bouxwiller, Marlenheim, Singrist, Romanswiller), et de l'étage montagnard des Vosges cristallines (Scherwiller, Wintzenheim, Thann).

#### Tendance évolutive de la population

Lactuca perennis semble avoir subi un déclin sérieux en Alsace. Aucune des stations présumées connues en pelouses calcicoles des collines septentrionales n'a pu être retrouvée (Marlenheim, Sommerau, Romanswiller...) lors des prospections de terrain menées en 2019.

Les stations présumées « secondaires », inféodées surtout aux châteaux du piémont des Vosges cristallines (Scherwiller, Wintzenheim, Thann) ont été moins impactées puisque les dernières populations d'Alsace y ont trouvé refuge. Une analyse des données bibliographique a permis de recenser 7 communes où l'espèce était présente historiquement (avant 2009). Dans l'état actuel des connaissances et malgré un retour effectué sur plusieurs sites où l'espèce était mentionnée, il semble que sa présence en Alsace se limite à 2 communes. Même s'il n'est pas à exclure une (re)découverte ponctuelle d'une station, il apparait très clairement que la Laitue vivace est en régression en Alsace.

	Données historiques	Données
	jusqu'aux données	modernes et
	modernes (≤ 1950	actuelles
	jusqu'à 2008)	(≥ 2009)
Nombre de communes	7	2
Nombre de localités identifiées		3
Nombre d'aires de présence	-	3
Surface totale d'aires de présence (m <sup>2</sup> )	-	>=120
Effectif total en Alsace (IMO¹=rosettes)	-	95

Tableau 1 : Résultats du bilan stationnel de la Laitue vivace (Lactuca perennis) mené en 2019

### Causes de déclin

Les données à notre disposition ne permettent pas d'identifier avec certitude les causes de disparition de la Laitue vivace sur les sites où elle était anciennement signalée.

Au-delà des modifications globales de l'environnement, la disparition de l'espèce, présente sous forme très ponctuelle est probablement liée à des évènements stochastiques locaux conversion en cultures (en vignes notamment), changement d'occupation du sol (urbanisation et aménagements divers).

Les populations présentes à proximité des ruines de châteaux peuvent également être négativement impactées par les travaux de restauration des ruines et la suppression de végétation qui colonise les anciens murs. Sur ces sites fortement fréquentés, l'impact du piétinement dans les zones accessibles au public peut également être un facteur de déclin de l'espèce.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> IMO = Individus Morphologiquement Observables

## Gestion préconisée

Les derniers sites de présence de l'espèce sont situés sur des murs de châteaux médiévaux en ruine. Leur conservation passe principalement par le maintien en l'état des murs et de leur végétation. Les opérations de restauration ou de consolidation des ruines sont à éviter et devront obligatoirement s'effectuer en respectant la végétation en place. Dans les zones accessibles au public, il conviendra également d'aménager les sites afin de limiter l'accès aux zones de présence de la Laitue vivace en mettant en place des barrières.



Figure 2 : Zone de présence de la Laitue vivace au Ramstein (Scherwiller -67)



Figure 3 : Zone de présence de la Laitue vivace à l'Ortenbourg (Scherwiller – 67)

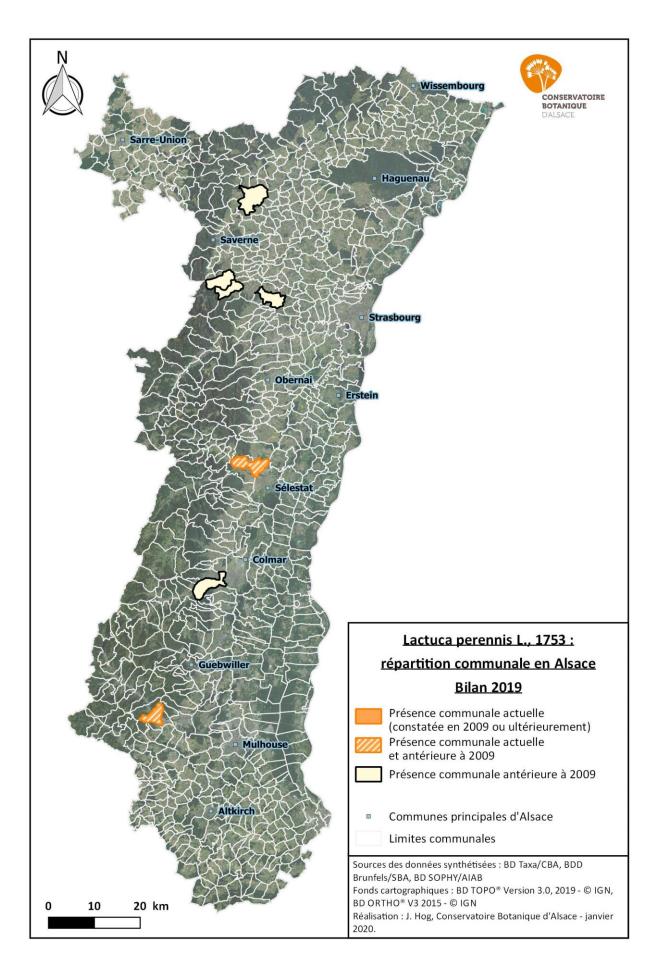


Tableau 2 : localités modernes et actuelles (≥ à 2009) de la Laitue vivace en Alsace

Localité – Commune - Département	SIGFLORE	Nombre d'aire de présence	Surface (m²)	Première observation (lieu-dit)	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Population (IMO*= rosettes)	Périmètre(s) de protection et d'inventaire	Menaces
Ortenbourg - Scherwiller - 67	182982; 182989;18299 8;268379	1	20	1814	2019	2019	Haut des murs de la ruine, (joints à la chaux ?). Visible mais inaccessible	Environ 50	APB Massif de l'Ortenbourg FR3800130	Risque de destruction accidentelle à l'occasion de travaux de restauration de la ruine. Préconisation : porter à la connaissance
Ramstein - Scherwiller - 67	182963; 182950; 268379	1	100	1876	2019	2019	Au sud de la ruine, sur un muret extérieur (joints à la chaux ?)	Environ 30	APB Massif de l'Ortenbourg FR3800130	Risque de destruction accidentelle à l'occasion de travaux de consolidation du muret ou de prélèvement par des promeneurs. Préconisations : porter à connaissance
Schlossberg - Thann - 68	198381	à confirmer	à confirmer	1983	2018?	2019	/	Environ 15	Aucune	"Pas de menace particulière, hormis l'abroutissement par le chevreuil en surdensité." (JC. Jacob, mail du 04/07/19 à J. Nguefack)

# Plan d'action

Le résultat du bilan mené confirme l'important risque de disparation pesant sur la Laitue vivace en Alsace. En effet, l'espèce n'a pas été retrouvée sur plusieurs stations où elle était anciennement attestée. Les populations très réduites qui subsistent rendent précaire sa pérennité au niveau régional. Cette situation justifie pleinement la mise en œuvre d'actions spécifiques de conservation pour sa sauvegarde.

Des prospections complémentaires sont à réaliser sur plusieurs sites où la Laitue vivace n'a pas été attestée récemment mais où sa présence reste potentielle. La pérennité de cette espèce est conditionnée par la mise en œuvre d'une gestion favorable. Si nécessaire, le CBA pourra assister les gestionnaires afin de s'assurer de la compatibilité des actions menées avec le maintien des populations. Il est également proposé de mesurer l'évolution des populations par la mise en œuvre d'un suivi régulier. Enfin, des actions de conservation ex-situ sont à prévoir.

Action A: Réaliser des prospections complémentaires (priorité 2)

Action B : Assistance aux gestionnaires et aux autres acteurs du territoire afin d'assurer la préservation des populations (priorité 1)

Action C : Assurer un suivi de l'espèce (priorité 1)

Action D : Réaliser une récolte conservatoire et élaborer un protocole de culture (priorité 1)

Priorité 2	Action A : Réaliser des prospections complémentaires
Contexte	Malgré les prospections menées, la présence de populations de Laitue vivace n'est pas à exclure sur certyianes zone où elle était anciennement signalée. Au vu du niveau d'enjeu de conservation de la Laitue vivace, il semble primordial que les données de répartition soient les plus exhaustives possibles.
Description de l'action	Sur la base d'informations bibliographiques complémentaires ou en visant les habitats favorables, des prospections de terrain seront menées durant la période de floraison afin de rechercher de nouvelles populations de l'espèce.
Stations concernées	Marlenheim, Reutenbourg /Sommerau et Sommerau / Romanswiller
Réalisation	Conservatoire Botanique d'Alsace

Priorité 1	Action B : Information et assistance auprès des gestionnaires et des autres acteurs du territoire
Contexte	Afin de favoriser la prise en compte de la présence de la Laitue vivace dans les projets de gestion, d'aménagement et de restauration des châteaux, il est nécessaire d'assurer une mission d'information et d'assistance auprès des gestionnaires et des différents acteurs du territoire.
Description	Information des gestionnaires ou autres acteurs locaux de l'environnement de la présence de la Laitue vivace, de sa localisation précise et des éventuelles évolutions des populations.
Description de l'action	Selon les modalités de gestion mises en œuvre, et en fonction des contraintes techniques et financières, des alternatives plus favorables pourront être recherchées en collaboration avec le gestionnaire ou d'autres acteurs locaux de la protection de l'environnement.
Localités concernées	L'ensemble des localités actuelles
Réalisation	CBA en collaboration avec les acteurs locaux.

Priorité 1	Action C : Assurer un suivi de l'espèce
Contexte	Afin de mesurer l'état de conservation des populations de la Laitue vivace et d'évaluer l'efficacité des mesures de protection et de gestion, il est indispensable de réaliser un suivi des populations.
Description de l'action	Un suivi annuel sera effectué. Les indicateurs retenus sont le nombre de pieds en fleurs et la surface de l'aire de présence.
Localités concernées	L'ensemble des localités actuelles
Réalisation	CBA en collaboration avec les acteurs locaux.

Priorité 1	Action D : Réaliser une récolte conservatoire et élaborer un protocole de culture
Contexte	Le niveau élevé de menace qui pèse sur la Laitue vivace en Alsace nécessite la mise en œuvre de mesures de conservation ex-situ. L'échantillonnage devra viser l'ensemble des localités afin d'être représentatif de la diversité génétique de cette espèce en Alsace.
Description de l'action	Des récoltes de graines seront effectuées sur l'ensemble des populations. Une partie des semences seront conservées en banque de graine afin de pouvoir envisager une réintroduction en cas de disparition ponctuelle. Une autre partie sera cultivée selon plusieurs protocoles afin de définir les paramètres de culture optimaux au maintien et à la multiplication en jardin.
Stations concernées	L'ensemble des localités actuelles
Réalisation	Conservatoire botanique d'Alsace / Conservatoire botanique de Mulhouse

# Annexe 1 : Observations de la Laitue vivace en Alsace

(Source : Base Brunfels de la Société Botanique d'Alsace ; Base TAXA du Conservatoire Botanique d'Alsace)

Commune- Département	Première observation (communale)	Dernière observation	Dernière prospection	Observateurs	Conclusion du bilan stationnel mené par le CBA en 2019 (Nguefack, 2019)
Bouxwiller - 67	1930	1989?	?	Buchinger J.D.(1830, 1837), Kirschleger F.(1836, 1836, 1862), Anonyme (1989)	Lieu-dit "Bastberg". Citée dans les années 1830 dans la bibliographie régionale. La donnée plus récente des années 1989 est anonyme puisque l'observateur renseigné dans la base de données source nie y avoir cité l'espèce (JC. Jacob, com. pers.). Cette donnée est donc soit une reprise de donnée soit une erreur de saisie et doit être considérée comme douteuse.
Région de Haguenau - 67	?	?	?	Geissert F. (1959)	Présence de l'espèce mentionnée dans : "les collines" "(d)es pelouses sèches de cette région", dans une publication sur la végétation de la région de Haguenau. La donnée ne concerne donc pas le ban communal d'Haguenau mais possiblement des communes plus ou moins éloignées. Non recherché car la donnée est très imprécise.
Marlenheim - 67	1962	1962	1962	Kapp E. (1962)	Recherchée et non revue le 08/07/2020. Des zones d'habitats favorables subsistent dans les pelouses sèches du secteur. La présence de <i>Lactuca perennis</i> y reste potentielle. Des recherches complémentaires plus tôt en saison (mi-juin, à ajuster selon la météo) permettraient de conclure sur cette ancienne mention.
Reutenbourg /Sommerau - 67	1962	1962	1962	Engel R. (1962)	Recherchée et non revue le 04/07/2019. Des zones d'habitats favorables subsistent dans les quelques pelouses sèches au sommet de la colline.
Sommerau / Romanswiller - 67	1954	1962	1962	Engel R. (1954, 1962)	Recherchée et non revue le 04/07/2019. Des zones d'habitats favorables subsistent dans les pelouses sèches du secteur. La présence de <i>Lactuca perennis</i> y reste donc potentielle. Des recherches complémentaires plus tôt en saison (mijuin, à ajuster selon la météo) permettraient de conclure sur cette ancienne mention.

Commune- Département	Première observation (communale)	Dernière observation	Dernière prospection	Observateurs	Conclusion du bilan stationnel mené par le CBA en 2019 (Nguefack, 2019)
Scherwiller - 67	1814	2013	2019	Arnold(1814), Kirschleger F.(1862), Maeder A.(1864), Nicklès N.(1876), Jost L.(1895), Kapp E., Walter E., Loyson E.(1896), Loyson E.(1912, 1935), Chermezon H.(1924), Hée A.(1924), Issler E.(1928, 1935), Untereiner A.(1976), Rastetter V., Jacob J.C., Reduron J.P.(1983), Ochsenbein G.(1988), Heitz B., Zeller J.(1995), Berchtold J.P.(1998, 2000, 2003), Ulrich H.(2000), Braun A., Tinguy H.(2000), Dirwimmer C.(2004), Hoff M.(2013).	Plante citée de nombreuses fois dans la bibliographie régionale, depuis 1814 au château de l'Ortenbourg et depuis 1876 au château du Ramstein. Les dernières mentions bibliographiques datent de 2000 pour le Ramstein et 2013 pour l'Ortenbourg. Recherchée et revue le 02/07/2019.
Thann - 68	1983	2018?	2019	Rastetter V., Jacob J.C., Reduron J.P. (1983)	La présence encore actuelle de Lactuca perennis au Schlossberg a été confirmée par JC. Jacob (mail du 04/07/19 à J. Nguefack). Recherchée non revue par B. Lamard (CBA) le 11/07/2019. La station est cependant considérée comme présente, à re-prospecter pour obtenir des données plus précises.
Wintzenheim - 68	1836	?	2019	Kirschleger F., Kampmann (1836,<1870)	Citée au château du Holandsberg par Kirschleger en 1836. Il reprend cette indication dans la Flore vosgeso-rhenane (1970) en indiquant qu'il s'agit d'une observation de Kampmann. L'espèce n'est plus mentionnée depuis dans ce lieu-dit très fréquenté et y est donc présumée disparue.